

# BULLETIN DES AMIS DU VIEIL ARLES

POUR LA PROTECTION DE SON PATRIMOINE HISTORIQUE ET ESTHÉTIQUE  
Siège social : place du Sauvage . 13200 ARLES

Deuxième série . N° 57 Prix 6 F

Bulletin trimestriel - Mars 1986



Jules-Étienne MAIGRE  
(1815. 1889)  
Capitaine au long cours et sauveteur arlésien

# SOMMAIRE

Éditorial .....	page 1
Un arlésien : Van Gogh .....	page 2
Les interdits de la danse dans les fêtes religieuses en Provence aux XVII <sup>e</sup> et XVIII <sup>e</sup> siècles. L'exemple en pays d'Arles .....	page 8
Les grandes pages de l'histoire d'Arles en Provence .....	page 14
Art roman et poésie provençale : de la référence à l'affinité esthétique. La chapelle de Saint-Gabriel et le portail de Saint-Trophime d'Arles dans les poèmes de Frédéric Mistral et Max-Philippe Delavouët .....	page 20

# ÉDITORIAL

Avant tout, je vous prie de bien vouloir excuser le retard avec lequel vous avez reçu le second volume de la collection **Histoire d'Arles** dont la parution était prévue beaucoup plus tôt. La longueur du texte publié entraîna de plus grandes difficultés dans l'impression et dans la correction des épreuves, ce qui explique le long silence des Amis du Vieil Arles qui a inquiété un très grand nombre d'entre vous. Vos réactions montrent combien vous êtes attachés aux Amis du Vieil Arles et à leurs publications. Je puis vous assurer que nous tâcherons désormais d'éviter de tels retards afin que vous entriez en possession de votre bulletin le plus régulièrement possible.

Notre assemblée générale s'est tenue le samedi février dernier. Au cours de cette réunion, j'ai voulu broser un portrait aussi exact que possible de notre association. Certes, les Amis du Vieil Arles n'ont jamais été aussi forts ni aussi nombreux. Nous possédons maintenant des locaux spacieux à la mesure de nos ambitions, et nos publications n'ont jamais été d'un si haut niveau scientifique.

Toutefois, pour reprendre mot à mot les propos que j'ai tenus dans mon rapport moral, je ne vous cacherai pas que notre société pourrait mieux se porter, cela expliquant son relatif silence durant ces derniers mois. Il est une évidence de dire que toute association repose souvent sur une équipe limitée. Quelques personnes de bonne volonté se chargent de la bonne marche du groupement, les autres adhérents se reposant entièrement sur elles... La quasi totalité des associations arlésiennes, sans aucun doute, marche ainsi et il en va bien sûr de même pour les Amis du Vieil Arles... Néanmoins, il faut bien voir qu'un mouvement comme le nôtre, regroupant 1500 membres, organisant de multiples activités, représente une machine assez lourde à diriger et à maîtriser pour un petit nombre de dirigeants... Et ceux-ci, à la longue, peuvent être lassés et fatigués par un tel labeur. Au bout de quelques années de bons et loyaux services, certains d'entre nous peuvent éprouver le besoin de prendre un peu de champ... Et la mince équipe de direction, si elle ne se renouvelle pas, s'en trouve ainsi un peu plus réduite et amenée à fournir encore plus de travail. Ce "cercle vicieux" peut, à la longue, devenir très grave au gré des défections.

C'est cela qui s'est passé cette année aux Amis du Vieil Arles. Un seul exemple vous donnera la mesure des difficultés qui en découlent. En 1985, après avoir tant fait pour notre association, notre éminent collègue et ami René Garagnon a éprouvé le besoin de se retirer et de limiter ses activités. Qu'il me soit permis ici de rendre

hommage à un homme qui a tant fait pour les Amis du Vieil Arles. C'est René Garagnon qui, dans la chronique qu'il tenait alors dans la presse locale, appela à la renaissance des Amis du Vieil Arles, prenant ensuite dans celle-ci une immense place. C'est lui qui recruta et dirigea la section "jeunes" de notre association dont l'action se poursuit avec l'importance qu'on lui connaît. C'est lui, enfin, qui s'occupa de notre bulletin, faisant de notre revue ce qu'elle est aujourd'hui. Et encore faudrait-il parler de tout le travail interne qu'effectuait René Garagnon. Enregistrement des nouveaux membres et des cotisations, articles pour la presse, etc. Quand une telle personne passe la main, au sein d'une association qui compte déjà une équipe de direction réduite, cela ne va pas sans poser des problèmes... Et le cas de René Garagnon, pour être caractéristique et symbolique, n'est pas pour autant unique et isolé... D'autres dirigeants de notre société éprouvent le besoin de prendre du recul et de passer la main... Certes, me direz-vous, mais les A.V.A. possèdent un conseil d'administration d'une trentaine de membres... Mais combien, parmi ceux-ci ne viennent pratiquement jamais aux réunions mensuelles, sans même parler de ceux qui travaillent réellement au sein de l'association ?...

Pour continuer de mener à bien notre tâche, de nouvelles bonnes volontés se sont manifestées au cours de cette assemblée générale. Madame Geneviève Pinet, messieurs Daniel, Laugier, Marion et Maxence viendront désormais grossir les maigres rangs des responsables des Amis du Vieil Arles, et je voudrais les en remercier vivement. Grâce à ce sang neuf, les Amis du Vieil Arles pourront poursuivre leur route. Pour que l'on entende encore longtemps parler de notre association, et pour la protection du patrimoine culturel de notre vieille cité.

**René VENTURE**

## **RAPPEL**

**Cotisations pour 1986 : 50 F.  
Pour tout règlement, rappeler  
votre numéro d'adhérent**

# UN ARLÉSIEN : VAN GOGH

(suite)

## Chapitre XI

“..... qu'il vienne !”

Dès le milieu du mois de mars, peu après son arrivée à Arles, donc, Van Gogh exprime l'idée de la fondation dans la ville d'une maison pour artistes, une maison qui pourrait servir de refuge à ses amis peintres, aux impressionnistes pauvres dont la percée sur le marché de l'art était alors si difficile. Au mois de mai, dès qu'il trouve à louer la petite maison de la place Lamartine, il pense qu'elle sera l'ébauche de cet atelier dont il rêve ; tout de suite il voit Gauguin l'y rejoindre : *"Je pourrai à la rigueur rester à deux dans le nouvel atelier et je le voudrais bien. Peut-être Gauguin viendra-t-il dans le Midi..."*(1)

Avant de s'installer dans ce logis, il hésite, d'une part gêné par ses problèmes financiers, d'autre part instable encore dans ses désirs. Il ne sait s'il ne serait pas mieux à Martigues au bord de la mer, ou à Marseille même ; mais le jardin public, devant la maison jaune, le séduit fort. En attendant, il garde ce logis comme atelier, prend ses repas au restaurant de la gare tenu par les Ginoux, et va coucher pour un franc au café de nuit tout proche. Peu à peu, de lettre en lettre, nous le voyons cependant aménager cette maison et, parallèlement, vivre dans l'espoir d'y faire venir son ami Gauguin.

Van Gogh, à la fin de l'année 1886, avait fait à Paris la connaissance de Paul Gauguin. Théo Van Gogh dirigeait alors la succursale Boussod - Valadon de la rue Montmartre, c'est là que les deux peintres s'étaient rencontrés ; Gauguin revenait alors d'un séjour de trois mois en Bretagne à Pont-Aven. En février 1888, tandis que Vincent quitte Paris pour Arles, Gauguin, lui, retourne en Bretagne. Il vit là-bas une période difficile ; il habite à la pension Gloarec, mais sans ressources il n'arrive pas à payer ses logeurs. Malgré l'aide de Théo Van Gogh, une exposition des œuvres de Gauguin à Paris n'a pas de succès ; il ne vend aucune toile. Paul Gauguin sollicite de Théo une aide pécuniaire pour essayer de sortir de ses difficultés. Lorsque Vincent est informé par son frère de cet appel, il bâtit tout de suite un projet d'association avec le peintre de Pont-Aven, le présente ainsi à Théo *"Tu ne peux pas lui envoyer de quoi vivre en Bretagne et à moi de quoi vivre en Provence. Mais tu peux trouver bon qu'on partage, et fixer une somme de disons 250 par mois, si chaque mois en outre et en dehors de mon travail, tu aies un Gauguin"* (2) Il écrit de la même façon à Pont-Aven, en explicitant

un peu plus encore ce projet de vie à deux. Mais la réponse de Gauguin ne le satisfait pas pleinement et il oscille entre le désir de voir son ami le rejoindre, et l'appréhension des problèmes créés par une vie en communauté.

Gauguin, en effet, échafaude un projet de société marchande, alors que Van Gogh, lui, préconise une société d'artistes ; le premier ayant pour objectif le gain, l'autre le soutien mutuel dans la réalisation artistique. Ces divergences refroidissent l'enthousiasme initial de Vincent à propos de la venue de Gauguin et lorsqu'il apprend que son ami est marié, père de famille, il est plus réticent encore, craignant un surcroît de charges pour Théo ; mais son appréhension ne dissimule pas l'élan profond de son être qui appelle le compagnon, cet ami qu'il admire, qu'il veut aider malgré toutes les difficultés.

Lorsque enfin Gauguin accepte de venir à Arles, c'est une explosion de joie, un soulagement. Ensuite et malgré les atermoiements de Gauguin, Van Gogh s'attache de plus en plus à l'espoir de ce premier pas vers une communauté d'artistes. Devant les problèmes financiers soulevés par les dettes, par les frais de voyage de son ami, il propose même de faire, lui, le déplacement pour la Bretagne. Il quitterait ce midi qu'il aime et où il travaille avec tant de satisfaction pour pouvoir partager avec Gauguin les subsides que lui accorde son frère. Cependant il est très ferme sur la façon de vivre à deux, que ce soit à Arles, que ce soit à Pont-Aven, il ne veut pas loger à l'hôtel, il tient à un atelier fixe, et finalement décide que le seul endroit où cet atelier puisse être fondé, c'est à Arles, dans la "maison jaune". Il a beau écrire en parlant de Gauguin : "*s'il vient tant mieux, s'il ne vient pas tant pis*" (3), il ne pense qu'à cette venue et prépare la maison jaune pour en faire un atelier et un logis pour deux.

Il expose à sa sœur ses projets d'aménagements, de décoration : "*Dans ce moment, je suis en train de meubler l'atelier de façon à pouvoir toujours loger quelqu'un. Car il y a deux petites pièces en haut qui donnent sur un jardin public très joli et où le matin on peut apercevoir le soleil levant. Une de ces pièces je l'arrangerai pour loger un ami et l'autre sera pour moi. Là je veux rien que des chaises de paille et une table et un lit en bois blanc.*

*Les murs blanchis à la chaux, le carreau rouge.*

*Mais j'y veux un grand luxe de portraits et d'études peintes ; de figures que je compte faire au fur et à mesure...*

*Maintenant l'autre chambre je la voudrais presque élégante avec un lit en noyer à couverture bleue.*

*Et tout le reste, la table à toilette et la commode également en noyer mat." (4)*

Il est plus explicite encore en écrivant à son frère : *"J'ai voulu arranger la maison non pas pour moi seul, mais de façon à pouvoir loger quelqu'un... Il y aura pour loger quelqu'un la plus jolie pièce d'en haut, que je chercherai à rendre aussi bien que possible comme un boudoir de femme réellement artistique. Puis il y aura ma chambre à coucher à moi, que je voudrais excessivement simple, mais des meubles carrés et larges : le lit, les chaises, la table, tout en bois blanc... Mon lit à moi je vais le peindre, il y aura trois sujets. Peut-être une femme nue, je ne suis pas fixé, peut-être un berceau avec un enfant, je ne sais mais je prendrai mon temps" (5)* Il s'étend plus complaisamment sur la décoration de la chambre d'ami : *"La chambre où alors tu logeras (Il s'adresse à Théo et souhaite sa visite) ou qui sera à Gauguin, si Gauguin vienne, aura sur les murs blancs une décoration des grands tournesols jaunes... Mais tu verras ces grands tableaux : des bouquets de 12, de 14 tournesols, fourrés dans ce tout petit boudoir avec un lit joli, avec tout le reste élégant. Ce ne sera pas banal." (5)*

Dans ce projet de décoration, Vincent se conforme aux idées qu'il a exprimées à plusieurs reprises sur les applications de l'art à la vie journalière. Il voudrait qu'en toutes choses les gens sachent employer les couleurs, même dans le papier peint ; il aimerait que les toiles peintes fassent l'ornement des maisons bourgeoises, *"cela ferait rudement bien de voir des tableaux sur les murs blancs" (6)* alors qu'il y a *"partout des grands médaillons Julien colorés, des horreurs" (6)*. Il a donc choisi pour la chambre qu'il destine à Gauguin de grands tableaux de tournesols jaunes sur les murs blancs, et il en exécute en quelques semaines quatre tableaux : tout d'abord trois fleurs en bouquet, puis cinq, puis douze et enfin quatorze fleurs, *"le tout, dit-il sera une symphonie en bleu et jaune doré. J'y travaille tous ces matins à partir du lever du soleil, car les fleurs se fanent vite et il s'agit de faire l'ensemble d'un trait" (7)*.

Ces tableaux qui ne devaient pas, dans l'esprit du peintre, quitter la maison jaune, sont dispersés de par le monde ; l'un est aux U.S.A. dans une collection particulière, un autre est à Munich, un troisième à Londres à la National Gallery ; le quatrième se trouvait à Yokohama et a été détruit durant la Seconde Guerre mondiale.

Durant son séjour à Saint-Rémy, entre mai 1889 et mai 1890, Vincent Van Gogh reprendra cette série de tournesols et exécutera alors trois nouveaux tableaux qui, eux aussi, ornent des collections ou des musées bien différents à Philadelphie, Londres, Amsterdam.

Les tournesols destinés à Gauguin ont donc été peints, mis en place très rapidement. Mais la décoration que Vincent désirait pour sa propre chambre, son lit à lui, n'a jamais été exécutée. Par contre, il a représenté, dans des tableaux célèbres, la fameuse maison jaune et cette chambre qu'il voulait *"excessivement simple"*.

Le premier tableau, peint en septembre 1888, représente *"la maison et son entourage sous un soleil de soufre, sous un ciel d'un cobalt pur. Le motif est d'un dur ! (8)*. Il faut se placer, à Arles devant les remparts, à la porte de la Cavalerie pour examiner la place Lamartine. Combien il est émouvant de constater, en comparant le tableau de Van Gogh à la vue actuelle, que, si "l'atelier du midi" a disparu soufflé par un bombardement en 1944, la grande bâtisse à trois étages, qu'il cachait à demi, est toujours là bien reconnaissable ; la voie de chemin de fer passe toujours au-dessus de la route de Tarascon sur un pont qui a bien sûr été modifié pour répondre aux besoins de la circulation moderne mais qui est toujours là, lui aussi. La place elle-même a bien changé depuis la fin du siècle dernier puisqu'elle était alors occupée par un jardin public, ce square qui a charmé Van Gogh dès le premier regard, un jardin qu'il a souvent dessiné, où il s'est souvent promené aussi dès le début de son séjour arlésien avec le peintre Mourier qui logeait, comme lui, à la pension Carrel. Les Arlésiens seront certainement étonnés d'apprendre que *"ce côté-là du jardin est d'ailleurs pour raison de chasteté ou de morale, dégarni d'arbustes en fleurs tels que le laurier-rose"* (9). Mais c'est un jardin dont le style, pour Vincent, fait penser aux poètes de la Renaissance : le Dante, Pétrarque, Boccace, qu'il imagine très bien se promenant sur l'herbe fleurie. Les tableaux inspirés par ces jardins, sont, eux aussi, destinés à orner la maison jaune. Au début de septembre, Vincent peint, en une journée deux tableaux des jardins ; il est dans une période de production intense et travaille dans ces jardins avec *"un enthousiasme qui fait que le temps passe sans qu'on le sente"* (9).

Quant à sa chambre à coucher, Vincent en fait une toile remarquable qui *"en donnant par sa simplicité un style plus grand aux choses"* doit *"être suggestive ici du repos ou du sommeil en général"* (10).

Le tableau, certes, est inspiré de la chambre même du peintre, mais c'est aussi une composition et la chambre était certainement plus simple encore. Cependant Van Gogh tient à s'entourer d'objets qui aient du caractère, c'est pour cela qu'il a préféré acheter des lits en bois assez larges, plutôt que des lits de fer. Il pense même à la décoration extérieure de la maison et se propose de planter des lauriers-roses de part et d'autre de la porte ; mais ceci restera un projet.



La maison peu à peu donc est garnie de meubles, de tableaux : les tournesols, les jardins, des crêpons japonais envoyés par Théo. Gauguin peut venir, il sera accueilli avec chaleur, son ami a préparé l'atelier "*avec une bien grosse émotion*". (11)

Mais Gauguin ne semble pas pressé ; il se dit malade, il manque d'argent, il hésite encore entre la proposition des frères Van Gogh et un vague projet d'association avec le peintre Laval. Vincent réagit vivement à chacun de ces contretemps. On le sent tour à tour, inquiet, déçu, mais désirant toujours et par-dessus tout la venue de "l'ami". Il écrit à Paul Gauguin, le flatte, l'encourage, le plaint aussi. C'est une attente malade parfois, toute de passion et de rêves. Van Gogh, en effet, échafaude des projets pour eux deux : un voyage à Marseille sur les traces de Monticelli, et même jusqu'en Algérie pour rejoindre Bernard et Milliet, une grande promenade à pied dans toute la Provence, une excursion vers la montagne, que Van Gogh n'a jamais vue. Mais surtout, notre Vincent pense au travail, espère que d'autres peintres viendront dans l'avenir à l'atelier du Midi dont Gauguin, affirme-t-il, ne peut être que le chef. Aussi ne sommes nous pas étonnés de trouver dans une lettre à Théo du début d'octobre, cette phrase "*Il est grand temps qu'il vienne*" (12) Il est temps, en effet, explique Vincent, que Gauguin vienne dans le Midi pour se refaire une santé ; mais ce qu'il n'avoue pas : il est grand temps qu'il vienne pour apaiser l'angoisse de Vincent, pour que vivent et la maison et l'atelier du Midi, en qui Vincent a mis tant d'espoir, qui sont devenus pour lui une de ces idées fixes qui ont successivement occupé son esprit. Pour tromper un peu cette attente déprimante, Vincent a l'idée d'un échange de portraits avec Gauguin et Bernard ; et, un jour, il reçoit "*le portrait de Gauguin par lui-même et le portrait de Bernard avec, dans le fond du portrait de Gauguin, celui de Bernard sur le mur et vice versa*" (13). Van Gogh apprécie beaucoup l'œuvre de Bernard, mais est dérouteré par l'autoportrait de Gauguin. Le peintre de Pont-Aven lui fait "*avant tout l'effet de représenter un prisonnier. Pas une ombre de gaieté*" (13). Faut-il en penser que "l'ami" est vraiment très malade ? Il a même l'air "*torturé*" (13). Le tableau de Gauguin porte en bas, à droite, la mention "Les misérables - à l'ami Vincent - P. Gauguin 88". Nous savons que Gauguin a voulu faire cet autoportrait en se donnant la tête d'un bandit, d'un Jean Valjean – d'où les Misérables. Van Gogh s'apprête donc à recevoir un ami malade, traumatisé par ses difficultés ; il voudrait lui faire trouver à Arles le repos et une vision plus gaie de la vie.

Vincent, de son côté, envoie en Bretagne, à ses amis, un portrait de lui-même. Il veut faire de ce tableau une œuvre forte qui fasse impression sur Gauguin. Comme souvent, il pense, en peignant cette œuvre, aux japonais. "*Les artistes japonais, écrit-il, ont*

*pratiqué l'échange entre eux*" (16). Bien des incitations donc, pour Vincent, de donner à ses traits un aspect japonais. Il étire ses yeux vers les tempes, comme ceux d'un *"bonze, simple adorateur du Bouddha éternel"* (13); il emploie pour son visage des tons cendrés dont il explique la composition : *"la couleur cendrée résulte du mélange de véronèse avec la mine orangée"* (11). Ce visage se détache sur un fond véronèse pâle faisant un contraste saisissant avec le veston brun rouge du buste. Vincent se félicite de cette œuvre ; il pense que la comparaison avec l'auto-portrait de Gauguin est toute en sa faveur. Enfin il constate que son visage, s'il paraît dans le tableau, aussi grave que celui de Gauguin, est bien plus serein, moins désespéré.

Enfin, un jour d'octobre 1888, Gauguin écrit avoir expédié sa malle et promet d'arriver vers le 20 du mois. Voici Vincent soulagé ; mais, soudain, il a peur de subir l'ascendant de son ami et en quelques jours, il peint avec frénésie jusqu'à en épuiser sa vue ; pousse, comme il dit, le plus avant possible tout ce qui était en train. Il veut faire la preuve de son originalité avant d'avoir subi cette empreinte qu'il redoute *"dans le grand désir de pouvoir lui montrer du neuf, et de ne pas subir son influence"* (14) et souhaite à la fois *"il aura, j'espère, de l'influence sur moi"* (14).

À la veille donc de l'arrivée de Paul Gauguin à Arles, nous voyons Vincent fatigué du travail harassant qu'il s'est imposé lui-même, affaibli par une période de difficultés financières que nous avons analysées au chapitre VI, heureux, plus que jamais, de son installation dans le Midi, mais partagé entre son angoisse et l'approche d'une vie nouvelle et son immense, son infinie *"Espérance"*.(15)

## Y. MOUTOT (à suivre)

1 - lettre 480  
2 - lettre 493  
3 - lettre 531  
4 - lettre W7  
5 - lettre 534  
6 - lettre 512  
7 - lettre 526  
8 - lettre 543

9 - lettre 539  
10 - lettre 554  
11 - lettre 553 (a)  
12 - lettre 546  
13 - lettre 545  
14 - lettre 556  
15 - lettre 544  
16 - lettre B 18

**ERRATUM** : Bulletin n° 55 bis, page 12 - chapitre IX, il faut lire, **UN ARLÉSIE** : **VAN GOGH** : Il exprime dans sa peinture sa vision ...

# LES INTERDITS DE LA DANSE DANS LES FÊTES RELIGIEUSES EN PROVENCE AUX XVII<sup>E</sup> ET XVIII<sup>E</sup> SIÈCLES. L'EXEMPLE EN PAYS D'ARLES

*D'origine arlésienne, Corinne Générat fait partie de ces jeunes chercheurs que les Amis du Vieil Arles ont aidés par l'obtention d'une bourse. L'article que l'on commence à publier ici est tiré du Diplôme d'études approfondies d'esthétique et sciences de l'art que Corinne Générat a soutenu en Sorbonne en juin 1982. Elle prépare actuellement une thèse dont le sujet portera sur les écoles de farandole et l'évolution des groupes folkloriques en Pays d'Arles.*

## AVANT-PROPOS

Depuis l'installation de la religion catholique comme culte reconnu de l'Empire romain décadent (édit de Constantin III, début du IV<sup>e</sup> siècle), celle-ci s'est efforcée progressivement, et parfois d'une façon coercitive, d'imposer aux masses populaires païennes, après évangélisation, un calendrier de manifestations religieuses.

La religion catholique s'est en effet implantée sur un substrat fortement païen caractérisé par une activité ludique intense pouvant aller jusqu'à des excès.

On conçoit qu'il y ait eu concurrence entre les pratiques religieuses nouvellement instituées et les activités ludiques de la tradition et par conséquent conflit entre l'autorité religieuse et les pratiquants.

L'interdiction formelle des jeux et danses par l'autorité religieuse n'aurait pas constitué une stratégie réaliste car elle se serait aliénée les croyants. Le compromis ou un système de substitution des fêtes était une solution raisonnable, elle permettait la continuité de la fête depuis le paganisme jusqu'à la catholicité et la "récupération" des fêtes païennes au profit de l'Église qui a donc consacré ce qu'elle n'a pu empêcher et substitué des cultes nouveaux aux rites anciens.

Le principe étant acquis, il ne restait plus qu'à proposer une répartition judicieuse des temps et des espaces réservés aux composantes religieuses et païennes de la nouvelle fête.

Par ailleurs, en dehors des manifestations religieuses répétitives et régulières comme les messes et les prières et des grandes manifestations calendaires, il a fallu en plus de la représentation matérielle des divinités et de la mise en scène liturgique, "personnaliser" pour chaque communauté paroissiale, l'accès aux divinités immatérielles au moyen d'un personnage intercesseur : la technique du saint patron.

Celui-ci, en prise directe avec les évènements locaux (tels que famine, peste, bonne récolte.) heureux ou malheureux, le saint patron maintient le dialogue entre les divinités et la masse populaire de par la relation directe avec le vécu quotidien.

C'est dans ce contexte qu'il faut voir l'institution des fêtes patronales catholiques au Moyen Âge. Le saint patron reçoit les doléances et accepte les manifestations de reconnaissance.

Encore faut-il faire entrer ces principes dans les mœurs et la réglementation.

Pour l'espace d'obédience française, le pouvoir royal est intervenu constamment au Moyen Âge pour réglementer la pratique des jeux et danses les jours du Seigneur et du saint patron.

Dès son rattachement à la France, le comté de Provence s'est vu appliquer cette réglementation civile. Il a donc semblé à l'autorité ecclésiastique plus radical de procéder par la voie civile et pénale que par la voie des interdits relevant de sa compétence. Qui dit règlements et interdits postule ipso facto leur transgression : comment empêcher un glissement de l'activité religieuse vers l'activité ludique auprès d'une population expansive et bruyante.

Il a donc été nécessaire que périodiquement l'Église actionne l'autorité civile pour que celle-ci rafraîchisse les mémoires et tente de maîtriser les dépassements et les excès de la composante des fêtes religieuses.

L'objet du présent travail est de présenter quelques unes de ces péripéties en Arles et sa région aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles.

# CHAPITRE I

## INTRODUCTION HISTORIQUE

Les fêtes religieuses en Arles

### 1) Début du Moyen Âge

Arles et sa région occupent dès le début du Moyen Âge une position particulière, dans l'Europe occidentale en cours de christianisation, par son caractère païen très affirmé.

Il faut rappeler en effet que Constantin 1<sup>er</sup> (entre 270 et 288-337) y avait installé sa résidence impériale faisant de la ville la capitale de l'empire païen. De nombreux temples dédiés aux divinités romaines occupaient la ville et les alentours (cultes de Jupiter, Mars, Vénus, Apollon, Minerve, Mithra, Isis, Osiris). Ces cultes donnaient lieu à des manifestations païennes nombreuses et répétées. Ceci n'avait pas empêché toutefois, la constitution d'une communauté chrétienne, un siècle environ avant l'édit de Constantin (édit de Milan en 313). Un siècle et demi après l'édit de Constantin faisant de l'Église catholique le culte reconnu de l'Empire, l'évêque d'Arles de l'époque, saint Césaire (470-543), fustigeait encore les adorateurs de démons, démons "lignicoles" et "fonticoles", et les organisateurs de processions avec danses (balationes et saltationes), jusque dans les églises. C'est ainsi que saint Césaire multipliait des anathèmes du genre :

"Vous êtes chrétiens, mais vous vous comportez comme des païens au sein même de l'Église.

Les calendes de janvier sont célébrées sous des déguisements et dans des débauches qui vous ramènent au temps de la zoolâtrie. On en voit qui se déguisent en cerf et en génisse, d'autres mettent des têtes d'animaux et crient comme des ours.

Et ces fêtes burlesques sont suivies de festins nocturnes et de danses diaboliques. Ces danses et ces divertissements se déroulent même devant nos églises."(1)

Malgré son autorité, son énergie, sa combativité, saint Césaire dut faire quelques concessions aux rites païens. Dans la plupart des cas, comme bien d'autres, il consacra ce qu'il ne pouvait empêcher et substitua des cultes nouveaux aux rites anciens.

C'est ainsi qu'il institua dans Arles les processions des Rogations (2) pour remplacer les "balationes" en l'honneur de Cybèle (divinité phrygienne, mère de Dieu, qui passa dans les mythologies grecque et romaine); elles visaient un but semblable: célébrer la terre féconde (3).

De ce fait, Arles devint au cours du Moyen Âge, la ville des saints (saint Trophime, saint Genès...). A ceci doit s'ajouter au cours du Moyen Âge, l'invention de reliques à caractère régional qui se superposaient aux saints patrons (reliques de sainte Marie-Madeleine à Saint-Maximin en 1280, et culte de la Sainte-Baume, des Saintes-Maries-de-la-Mer en 1448...).

Ainsi se précisait peu à peu l'implantation des légendes qui font de la Provence la terre de refuge des saints de Béthanie : Lazare, Marthe, Marie-Madeleine et leurs compagnes.(4)

## **2) La fin du Moyen Âge**

La présence du siège de la Papauté en Avignon, entre 1309 et 1377, avait renforcé le caractère particulier de l'Église en Provence, à savoir sa subordination au Saint Siège, comparativement à l'Église de France plus gallicane.

Ceci n'empêchait pas une forte décadence des mœurs dans le clergé : scandales et affaires temporelles dans le haut clergé, caractère fruste, rustique, manque de formation du bas clergé ; le tout sur fond de ferveur populaire indéniable.

Malgré la médiocrité de ses représentants, la religion catholique avait pris fortement sur la masse par un besoin vital de croyance. Ceci n'excluait évidemment pas les débordements excessifs des composantes païennes des fêtes, spécifiques d'une population expansive et bruyante dans ses jeux.

Dès lors, il n'est pas étonnant de voir l'autorité civile, mieux respectée, prendre le relais de l'Église impuissante et affaiblie. Des ordonnances comtales avaient été promulguées en ce sens qui sont reprises périodiquement par l'autorité civile locale plus proche des événements, à savoir les consuls, représentants élus des chefs de famille.

Deux textes de loi datant du XV<sup>e</sup> siècle sont révélateurs à cet égard

a)"Statuts et lois qui se publient annuellement au lieu de Trinquetaille de la part de messieurs les Consuls gouverneurs de la ville et cité d'Arles, seigneurs du lieu de Trinquetaille et à la réquisition du procureur juridictionnel".

"Tous berlans et jeux de hasard sont généralement prohibés au dit lieu, ensemble les jeux d'exercice, danses et mascarades, les jours des fêtes et dimanches, durant l'office du matin ou des vêpres comme

aussy les jeux du mail et longues boules, sur les chemins passans et publics ou au long des vignes et terres à blé à peine ceux solvables d'être poursuivis criminellement ensuivant la rigueur des Édits et Ordonnances de sa Majesté."(5)

b) "Privilèges, juridiction, statuts, règlements de police anciens et modernes de la ville d'Arles et les officiers municipaux et de justice qui y étaient établis avant qu'elle fût réunie à la Couronne de France".

"De la police particulière de la ville d'Arles"

"... réglemens politiques dont voicy le contenu :

I) sont défendus tous jeux tant d'exercice que de hazard, danses et mascarades, surtout au jour de festes pendant le service du matin ou des vêpres à des grandes peines.

II) il est généralement défendu à tous de jouer aux quilles, boules et semblables jeux dans l'enclos de la ville.

III) et afin que les artisans qui sont ruinés dans les autres villes, pour la tolérance du jeu aux jours du travail, ne tombent à ces inconvénients dans la ville d'Arles."(6)

Ces interdictions sont justifiées et ne paraissent pas abusives dans la mesure où les jours de fêtes et les dimanches sont les jours du Seigneur, afin de ne pas détourner les paroissiens de leurs obligations religieuses. La solution mérite d'être approuvée dans le contexte de l'époque.

### **3) XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles**

L'Église catholique ayant compris la leçon de la Réforme, un mouvement de rénovation s'annonce au XVII<sup>e</sup> siècle.

Les structures religieuses, le recrutement du clergé, la formation s'améliorent. Les préoccupations administratives ou temporelles s'effacent. C'est dans l'engagement quotidien auprès des paroissiens que l'Église retrouve sa force. Des ordres nouveaux apparaissent.

Le mouvement est appuyé par des compagnies de clercs et de laïcs (notamment la Compagnie du Saint Sacrement) qui luttent contre l'hérésie et les désordres, et dénoncent les pratiques suspectes. Ces compagnies possèdent leurs propres "polices" qui surveillent les manquements à la religion et aux mœurs(7).

En Provence toutefois, les manifestations extérieures de la foi restent marquées d'un caractère "baroque", en marge d'une France plus sobre. La ferveur est exubérante et se traduit par des manifestations où religion et "tumulte" se mélangent (charivari, bravades, romérages). La familiarité côtoie le surnaturel. D'autant que certaines formes "baroques" se greffent sur un substrat "folklorique" très païen.

Dans cette vie religieuse provençale, l'originalité "folklorique" s'estompera dès le début du XVIII<sup>e</sup> siècle. Mais certaines formes spécifiques subsisteront comme les cortèges hauts en couleur ou des scènes de forte exaltation (par exemple lors des enterrements). Le populaire reste toujours prompt aux émotions, expansif et bruyant dans ses jeux, eu égard, comme le disait madame de Sévigné à son "indolence parfumée".

Cette restructuration et ce changement de stratégie de l'Église catholique ne sont pas étrangères à la mise au pas de la composante païenne des fêtes religieuses et des saints patrons.

Par le moyen de mesures d'instruction judiciaire dans sa hiérarchie, plus obéissante et plus concernée, et, par l'intervention de l'autorité civile, l'Église d'une façon répétée, a réprimé ces manifestations comme on le verra ci-après à titre d'exemple en pays d'Arles.

**Corinne GÉNÉRAT**  
(à suivre)

(1) J.A. DURBEC, **Notes historiques** sur quelques pèlerinages, processions, fêtes et jeux de Provence, Extrait des actes du 70<sup>e</sup> congrès des Sociétés savantes, Paris 1952, p. 280.

(2) Rogations : Prières publiques et processions faites les trois jours qui précèdent l'Ascension, pour attirer la bénédiction du ciel sur les cultures.

(3) cf. **Guide de la Provence mystérieuse**, les guides noirs, Ed. TCHOU PRINCESSE, Paris 1979, p55.

(4) cf. Histoire de la Provence op. cit., p. 180

(5) cité par J. D. VÉRAN in **Mélanges de titres originaux recueillis, Mélanges originaux et copies**, tome V, textes du XV<sup>e</sup> siècle.

(6) **De la police particulière de la ville d'Arles**, tome I, n°50, p. II

(7) cf. **Histoire de la Provence**, op. cit., p. 290



# Les grandes pages de l'histoire d'Arles en Provence

## TITRE III

Du Royaume d'Arles à l'Union de la Provence à la couronne de France

Datation	ÉVÉNEMENTS EN ARLÈS ET DANS LE MIDI MÉDITERRANÉEN ET LANGUEDOCIEN
1288	<p data-bbox="512 427 992 481" style="text-align: center;"><b>Chapitre IV - ARLÈS et la PROVENCE à l'heure angevine (suite)</b></p> <p data-bbox="463 501 1043 513">-----</p> <p data-bbox="477 564 1041 756">A cette époque la paroisse SAINT-JULIEN est très peuplée. Elle devait s'étendre sur la moyenne partie du Bourg neuf d'Arles. Elle est en effet dite "Sancti Juliani de Borgo novo Arelatensi". Quant à la paroisse Notre Dame La Major elle est par l'importance de sa population la seconde de la ville.</p> <p data-bbox="463 791 1043 804">-----</p> <p data-bbox="477 852 1050 1098">19 Avril - Nomination de JEAN SCOTI comme Grand Sénéchal de Provence qui promulgue d'importants statuts instituant les "Auditeurs", fonctionnaires qui composent la Chambre des comptes chargée de juger les comptes des clavares des circonscriptions territoriales de Provence (ces comptes étaient examinés précédemment par le Sénéchal et le Juge Mage).</p> <p data-bbox="463 1161 1043 1174">-----</p> <p data-bbox="477 1212 1050 1347">Au XIIIème siècle à Arles il existe une paroisse SAINT GEORGES dont l'église est située sur l'ancienne place Cays (devant la Sous-Préfecture actuelle). Elle sera démolie en 1647.</p>

**ÉVÉNEMENTS EN FRANCE ET EN EUROPE  
et événements très importants extérieurs à l'Europe**

**Monuments, Arts  
et Littérature**

1286

27 Mai - Le Roi d'Angleterre EDOUARD 1er fait hommage à PHILIPPE le BEL pour ses possessions françaises en Aquitaine.

L'Ecosse à la mort de son Roi ALEXANDRE III reconnaît EDOUARD 1er comme Suzerain.

HENRI II de Chypre devient Roi de Jérusalem.

1287

Mort du Pape HONORE IV. NICOLAS IV lui succède l'année suivante.

RABBAN CAUMA, Turc chrétien nestorien, est envoyé en ambassade en Europe par l'Ilkhan d'Iran, ARGOUN en vue de nouer des relations avec la Chrétienté occidentale. Il rencontre le Pape à Rome, EDOUARD 1er, et PHILIPPE LE BEL en France. Il quittera Rome en 1288 avec des lettres pour ARGOUN.

Les aragonais offrent la couronne de Naples à CHARLES DE VALOIS, frère de PHILIPPE LE BEL. L'affaire n'a pas de suite, CHARLES épousant MARGUERITE d'ANJOU, fille aînée de CHARLES II, qui lui apporte l'Anjou et le Maine en mariage. Elle sera la mère de PHILIPPE DE VALOIS, futur Roi de France.

1288

Les bons rapports franco-anglais se détériorent par suite des abordages fréquents entre marins normands et bretons et pêcheurs de Bayonne et de Guyenne.

Profitant de l'anarchie qui règne dans le Royaume franc, le Sultan KALAWUN s'empare de Tripoli, en massacre la population et fait abattre les remparts. Toutefois, il accorde une trêve à HENRI de LUSIGNAN, Roi de Jérusalem.

Pour venger la chute de Tripoli, le Pape envoie 20 galères à Acre. Ces renforts ayant massacré les fellahs de la région, le Sultan reprend la lutte.

C'est à cette époque qu'est rédigée vraisemblablement la célèbre épopée populaire "Dit de la Terre Russe perdue" qui évoque avec regrets et amertume la prospérité de la Russie sous les descendants du Viking RUDRICK,

SWIATOSLAV, VLADIMIR et IAROSLAV qui fondèrent KIEV et NOVGOROD.

-----  
- Brunetto LATINI, homme politique et savant florentin écrit en langue d'oïl "Le Trésor" véritable encyclopédie de l'époque.  
-----

-----  
1288 - Début de construction du Palazzo Publico de Sienne.  
-----

-----  
1289 - Création de l'Université de Montpellier.  
-----

-----  
1290 - Début de construction des chapelles du choeur de N. DAME de PARIS.  
-----

Datation	ÉVÉNEMENTS EN ARLES ET DANS LE MIDI MÉDITERRANÉEN ET LANGUEDOCIEN
1289	<p>Reprenant les rêves de son père, CHARLES II se rend en Italie. De passage à Nice, il y promulgue quatre statuts importants concernant son Comté de Provence</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Interdiction à l'occasion de saisies de priver les intéressés de leurs instruments de travail, de leurs bêtes de labour et de trait -</li> <li>Interdiction de saisir les couvertures et vêtements des femmes en couches -</li> <li>Interdiction aux non-Nobles d'acquérir des fiefs de Barons ou de Chevaliers -</li> <li>Interdiction aux gens de main-morte d'acquérir des biens du Domaine -</li> <li>Réglementation des assises foraines du Sénéchal.</li> </ul>
1290	<p>BERENGER de GANTELMY est nommé Grand Sénéchal de Provence.</p> <p>Mort du Cardinal BERNARD DE LANGUISSEL ancien archevêque d'Arles qui lègue ses biens à la Ville d'Arles.</p>
1291	<p><b>Une paix générale est signée avec le Roi d'Aragon, sous l'égide du Pape et du Roi de France, à Tarascon et Brignoles. Elle stipule notamment le transfert au Comté de Provence de la part indivise de la cité d'Avignon que détenait le Roi de France à la suite du rattachement du Comté de Toulouse à la Couronne de France.</b></p> <p><b>Avignon est ainsi annexée au Comté de Provence.</b></p>

- BUSCAREL, génois au service des Mongols, vient en mission à Rome et en France.

- EDOUARD 1er d'Angleterre réprime une révolte en Ecosse.

- Obéissant au Pape, JEAN de MONTECORVINO part en mission en Perse porteur de lettres pour l'Ikhan ARGOUN et en Chine pour le Grand KHAN. Ce dernier, le reçoit et lui accorde la liberté de prêcher malgré l'hostilité des Nestoriens.

1290

- 4 Décembre mort d'ALIENOR de Provence Reine d'Angleterre.

1291

- Mort d'ALPHONSE III d'Aragon.

- Les génois UGOLIN et VIVALDI tentent d'atteindre les Indes en contournant l'Afrique mais disparaissent en mer. Il semble qu'en les recherchant les lies Canaries aient été redécouvertes à cette époque.

---

**- 5 avril le Sultan MALEK EL ASHRAF met le siège devant Saint JEAN-D'ACRE. Le 18 mai la place est prise par les Musulmans. Tous les Templiers y périssent. C'est la fin du Royaume de Jérusalem.**

---

- Mort de RODOLPHE 1er de Habsbourg. ADOLPHE DE ASSAN lui succède le 5 mai.

- Le génois BUSCAREL et le néo-chrétien ZAGAN sont envoyés en Occident par l'Ikhan ARGOUN. Ils sont porteurs de lettres pour le Pape et pour les Rois d'Europe. A leur retour en Iran ils sont accompagnés par les Frères mineurs GUILLAUME de CHERIO et MATHIEU de Civitalé de Théatina.

1290 - DENIS 1er Roi du Portugal fonde l'Université de Lisbonne.

-----

1290 - Achèvement de la façade et de la grande rosace de la Cathédrale de Reims par l'architecte BERNARD DE SOISSONS.

-----

1291 - Le grand peintre et mosaïste PIETRO CAVALLINI exécute les célèbres mosaïques de la vie de la Vierge dans l'Eglise Sainte MARIE du Tastevere de ROME.

-----

A cette époque s'achève la construction de la fameuse tour penchée de PISE, commencée en 1173. C'est le campanile de la cathédrale du DOUMO avec son célèbre batistère. Hauteur Sud de la Tour 55m65. Hauteur Nord 54m80. 294 marches - Son inclinaison augmente de 8 /10 de millimètre par an.

-----

- Poussé par ses sentiments de vive piété CHARLES II interdit l'usure en Provence (le prêt à intérêt).

- ALPHONSE de SOULIERS est nommé Grand Sénéchal de Provence.

-----

- La perte de Saint JEAN D'ACRE ferme le marché du Levant au commerce marseillais qui ne possède plus qu'un Foudouk à Alexandrie.

- Par ailleurs, Marseille éprouve de plus en plus de difficultés en Méditerranée. Elle est concurrencée par Gênes, Venise et Montpellier que favorise le Roi de France.

-----

1292

A la suite des fouilles effectuées en 1279 dans la crypte du Prieuré rural de Saint MAXIMIN où furent découverts les restes de Sainte MARIE-MADELEINE, CHARLES II confie aux Dominicains le soin d'édifier un couvent et une église sur le tombeau de la sainte. La construction de cette église sera commencée en 1295 par maître MATHIEU et maître PIERRE le FRANCAIS et plus tard poursuivie par l'Architecte provençal JEAN BAUDICI.

- CHARLES II fonde également à Aix le monastère de N. DAME de NAZARETH.

1293

- RICHAUD de LAMOIGNON, chargé de la garde des galères et de l'arsenal de Marseille est nommé Amiral des Comtes de Provence et de Forcalquier. Cette amirauté est complètement indépendante de l'amirauté de Naples.

1292

- Grève des ouvriers tisserands de Reims qui s'opposent aux marchands drapiers à la suite de la crise économique des industries de la laine concurrencées par les Flandres.

- Mort du Pape NICOLAS IV auquel succèdera en 1294 CELESTIN V.

- Il existe à cette époque 26 bains publics à Paris. Les teneurs de ces bains sont les "Etuviars".

- PHILIPPE LE BEL ayant tiré les leçons des défaites de son père sur mer commande des galères à Gênes.

1293

- Les rapports entre la France et l'Angleterre se sont encore détériorés et PHILIPPE LE BEL cite EDOUARD 1er devant sa Cour.

Cette mesure n'a pas de suite.

ANDRE LECHAPELAIN publie le "Traité de l'Amour" ouvrage savant en latin. (guide pour connaître la courtoisie, ses exigences, ses préceptes et ses usages).

-----

Né en 1265 à Florence le célèbre poète DANTE ALIGHIERI joue un rôle politique important dans sa ville natale. Il écrit en italien et en latin. Ses oeuvres "La vita nuova" - "Il convivio" - "De Monarchia" et surtout la "Divine comédie" sont connues du monde entier.

-----

1293 - La cathédrale de Reims est terminée.

-----

1293 - Exécution des célèbres fresques de l'Eglise SAINTE CECILE du Trastevere de Rome par PIETRO CAVALLINI.

-----

**Art roman et poésie provençale  
de la référence à l'affinité esthétique.  
LA CHAPELLE DE SAINT-GABRIEL  
ET LE PORTAIL DE SAINT-TROPHIME D'ARLES  
DANS LES POÈMES  
DE FRÉDÉRIC MISTRAL ET MAX-PHILIPPE DELAVOUËT**

*Saint-Rémois et fils de Charles Mauron auquel la langue provençale et son enseignement doivent tant, Claude Mauron est assistant à l'Université de Provence. Il représente notre culture provençale au Conseil des langues régionales créé il y a peu par le Gouvernement. Il prépare une thèse sur **Nerto**, poème de Mistral dont on a fêté le centenaire en 1984.*

L'étude ci-dessous mérite quelques explications préalables. Elle voudrait, tout d'abord, contribuer à une réflexion sur la place et la signification accordées au monumental par la création littéraire. En la matière, l'exemple le plus prestigieux demeure évidemment **Notre-Dame de Paris**, et l'on se référera sur ce point à la thèse, monumentale elle aussi, de Jean Mallion, **Victor Hugo et l'art architectural** (éd. des Presses Universitaires de France, Paris, 1962). Comme l'on s'en doute, Hugo est beaucoup plus tourné vers l'art gothique que vers l'art roman, qu'il considère comme trop prisonnier de son symbolisme sacré ("il semble que la roideur du dogme se soit répandue sur la pierre comme une seconde pétrification", dit-il) – mais il est vrai que Hugo n'est pas un Provençal. Par ailleurs notre réflexion s'inscrit dans le prolongement d'autres recherches, spécifiquement arlésiennes, sur de très anciens rapports dialectiques entre l'art roman et la poésie d'oc. Nous voulons parler de l'influence déterminante du **Roman de Saint Trophime**, texte en vers provençaux du premier tiers du XIII<sup>e</sup> siècle, sur la thématique d'une série de chapiteaux historiés du cloître de Saint-Trophime d'Arles, dans la galerie sud (qui date, elle, du XIV<sup>e</sup> siècle). Cette découverte est due à Julia Aubert-Susini, qui l'a exposée dans son article **Les chapiteaux doubles de la galerie méridionale du cloître de Saint-Trophime d'Arles**, publié par la revue **Provence historique**, t. VIII (1958), p. 197-209. Signalons que, dans sa conclusion, Mme Aubert-Susini évoque l'hypothèse inverse, émise par Fernand Benoît, selon laquelle les chapiteaux eux-mêmes remonteraient à une date nettement plus ancienne que la galerie et constitueraient non l'illustration, mais la source de divers passages du **Roman de Saint-Trophime** : pareille suggestion, toutefois, n'est plus retenue par les dernières synthèses de Jean-Maurice Rouquette (**Provence romane**, tome I, collection "La nuit des temps", éd. du Zodiaque, 1974, p. 347 ; **Histoire des Alyscamps in Histoire et mythe en Provence**, stage académique de Culture régionale, Annales du Centre régional de documentation pédagogique de Marseille, 1980, p. 130).

Enfin il nous reste à justifier notre choix particulier de monuments : d'une part la chapelle de Saint-Gabriel, située à mi-chemin entre Arles et Tarascon, dont la décoration semble remonter d'après les plus récents travaux, à la seconde moitié du XII<sup>e</sup> siècle ; d'autre part la primatiale Saint-Trophime d'Arles, et plus spécialement son magnifique portail, datant de la même époque (pour de plus amples renseignements, cf. les chapitres du tome I de **Provence romane**, déjà cité, de J. M. Rouquette, respectivement aux pages 241 - 249 et 265 - 352). Deux édifices proches l'un de l'autre, donc, dans le temps comme dans l'espace, mais qui révèlent cependant de "genres" différents, chapelle rurale ou basilique urbaine. Deux poèmes de pierre complémentaires, ainsi que le sont, d'une autre façon, les poèmes de parole qui les évoquent.

## **I - LA CHAPELLE DE SAINT-GABRIEL DANS LE POÈME "NERTO" DE FRÉDÉRIC MISTRAL.**

La chapelle de Saint-Gabriel est évoquée par Frédéric Mistral (1830-1914) dans l'un des grands poèmes suivis de la maturité, **Nerto** ("Nerte"), dont l'édition originale parut chez Hachette, à Paris, en 1884. Il y est question à deux reprises de l'édifice.

D'abord, aux vers 226 à 242 du chant VI. Sans entrer dans le détail des péripéties de l'action, qui se déroule au début du XV<sup>e</sup> siècle, disons que la jeune Nerte, après bien des tribulations, se trouve un matin à proximité de la chapelle, sur laquelle veille un vieil ermite. Celui-ci fait à la jeune fille les honneurs de l'endroit et, lorsqu'ils parviennent devant le fronton, lui présente le monument en ces termes :

**Aquelo santo baselico,  
Bastido aqui sus lou roucas  
Dins li lavando e li baucas,  
A l'Ange illustre es counsacrado  
Que saludè la Benurado...  
Dins lou frountau dou pourtalet,  
Tè, ve-l'aqui tout risoulet :  
l'a soun istori en gravaduro...  
Ve, quand adus la nourrituro  
Au proufèto Danièl ; aquéu  
Que l'Ange porto pèr li péu,  
Es Abacu : coume regachon,  
Li dous lioun ! Sèmblo que cachon...**



**Bèu sant Grabié ! nostis ancian  
L'establiguèron pèr gardian  
I porto de la Grand Mountagno  
Que beluguejo amount d'eigagno...**

Cette basilique sacrée,  
Bâtie en ce lieu sur le roc,  
Dans les lavandes et les hautes herbes,  
Est consacrée à l'Ange illustre  
Qui salua la Bienheureuse...  
Au frontispice du portail,  
Tiens, le voilà tout souriant :  
Son histoire est là en gravure...  
Le voici qui apporte à manger  
Au prophète Daniel ; celui  
Que l'Ange tient par les cheveux,  
C'est Habacuc : comme ils regardent,  
Les deux lions, grinçant des dents !  
Beau saint Gabriel ! nos ancêtres  
L'établirent là pour garder  
Les portes de la Grande Montagne  
Qui brille, là-haut, de rosée...

Bien plus loin, après le dénouement, aux vers 114 à 135 de l'Épilogue, c'est Mistral lui-même qui prend la parole pour déplorer l'abandon de **la pichouneto baselico** -qu'il traduit, remarquons-le, par "la petite église romane"- en cette fin du XIX<sup>e</sup> siècle :

**Lo pichouneto baselico  
De Sant-Grabié, pas liuen d'aqui,  
Sèmblo, pecaire, se languì,  
Pèr li Crestian abandonado,  
Despièi d'annado emai d'annado.  
Entre li tousco d'oulié,  
A sa façado, Sant-Grabié,  
Souto uno arcado crouseludo,  
La santo Vierge ié saludo  
En disènt : *Ave, Maria !*  
Lou serpatas, envertouia  
Autour de l'Aubre de la Sciènci,  
Lé fai ligueto à l'innocènci  
D'Adam e d'Evo... Pièi plus rèn.  
L'omo labouro, indiferènt.  
Lou saludaire de la Vierge  
A soun atar n'a plus un cierge.  
Mai lis erbage dou bon Diéu,  
Dins lou relarg de soun courtiéu,**

**I trau de la paret massisso,  
Entre li bard de la lausisso,  
An pres racino e jiton flour...**

La petite église romane  
De Saint-Gabriel, non loin de là,  
Semble, pauvrete, s'ennuyer,  
Abandonnée par les Chrétiens  
Depuis nombre et nombre d'années.  
Entre les touffes d'oliviers,  
À sa façade, saint Gabriel,  
Sous une arcade creuse,  
Y salue la sainte Vierge.  
En disant : *Ave, Maria !*  
Et le serpent, entortillé  
Autour de l'Arbre de la Science,  
Y tente le coeur innocent  
D'Adam et d'Ève... Puis plus rien.  
L'homme laboure, indifférent.  
Celui qui salua la Vierge  
N'a plus un cierge à son autel.  
Mais les plantes du bon Dieu,  
Dans le préau de son parvis,  
Aux trous des murs massifs,  
Entre les pierres de son toit de dalles,  
Ont pris racine et fleurissent...

On appréciera, en premier lieu, la justesse de la description générale. La chapelle de Saint-Gabriel, effectivement, est **bastido sus lou roucas** ("bâtie sur le roc" - VI, 227), sur le versant de l'extrémité ouest des Alpilles, chaîne que le poète désigne par le terme de **la Grand Mountagno** ("la Grande Montagne" - VI, 241), par opposition à **la Mountagneto**, "la Petite Montagne" de Saint-Michel de Frigolet (mentionnée d'ailleurs dans les vers suivants du chant VI) et en utilisant l'appellation populaire du pays, où l'on dit couramment **vau à la mountagno** pour désigner une promenade dans les Alpilles. Que la chapelle rurale se dresse au milieu des **lavando** ("lavandes") et des **baucas** ("grandes herbes"), comme il est indiqué au v. 228 du chant VI, cela aussi est vrai, mais n'a rien que de banal ; par contre, il est très exact qu'elle était environnée d'oliviers à l'époque de Mistral (nous possédons une description quasiment contemporaine, de 1863, qui confirme le fait), comme d'ailleurs de nos jours. Quant au délicieux parvis auquel on accède en haut de l'escalier et qui est bordé d'un petit mur, très simple, en pierre, le poète le désigne par **lou relarg de soun courtiéu** (Ep., 132), expression elle aussi d'une précision remarquable, puisqu'un **courtiéu** est un "petit jardin clos de murs" et que l'on appelle **relarg** la

"place inculte qui est devant une maison" (Mistral, **Tresor dóu Felibrige**, dictionnaire provençal-français, T. I, p. 652 et T. II, p.750) : le moins que l'on puisse dire est que la traduction française ("le préau de son parvis") ne rend guère ces fines nuances, comme c'est souvent le cas, par force, dans les traductions d'œuvres provençales en général et plus encore peut-être chez Mistral.

Venons-en à présent à la chapelle elle-même. Il suffit de la regarder pour reconnaître :

- **li bard de la lausisso** (Ep., 134), mot à mot "les dalles de la toiture en pierre", avec le mot de **lausisso**, composé de **lauso** et du suffixe **-isso** qui exprime l'ensemble obtenu par agglomération ou agencement (cf. téule, tuile - téulisso, toit de tuiles), et qui correspond tout à fait à la "couverture de lauses à imbrications" dont parle J. M. Rouquette dans sa description archéologique de Saint-Gabriel (**Provence romane I**, op. cit., p. 243).

- **la paret massisso** ("les murs massifs" - Ep., 133) : en effet, si l'on excepte l'oculus du fronton et une mince ouverture au fond de l'abside, la chapelle ne présente pas la moindre fenêtre ; l'impression de solidité que traduit Mistral découle en outre des "contreforts massifs" latéraux ainsi que des "deux énormes contreforts de façade dissimulés de façon élégante dans la fonction portante d'un arc de plein cintre" (J.-M. Rouquette, op. cit., p. 243).

Reste l'ornementation du portail, qui suscite plusieurs observations :

1. Dans les deux passages consacrés à la chapelle, Mistral a commencé par mentionner le dédicataire, saint Gabriel, en faisant allusion explicitement, chaque fois, à la scène de salutation représentée sur le bas-relief supérieur. Et, là aussi, le poème se place, pour ainsi dire, à fleur de pierre, puisque **l'Ave Maria** prononcé par l'archange, au vers 122 de l'Épilogue, se trouve inscrit au-dessus de ce bas-relief, juste à l'aplomb du personnage de Saint Gabriel. D'autre part, ce dernier est abrité sous "une arcade de plein cintre moulurée" (J.-M. Rouquette, op. cit., p. 245), ou, comme le dit le poète avec une technicité moindre mais la même acuité dans le regard, **souto uno arcado crouseludo** ("sous une arcade creuse" - Ep., 123).

2. Inversement, chacun des deux motifs du bas-relief inférieur, c'est-à-dire situé au-dessus de la porte, s'est vu assigner un passage particulier du poème :

a - dans la description du chant VI, Mistral a dépeint la partie gauche (du point de vue du spectateur) de ce bas-relief inférieur,

celle qui représente "Daniel entre les lions, les bras étendus dans l'attitude de la prière ; l'ange qui domine la scène soutient par les cheveux le prophète Habaquq qui apparaît à l'arrière-plan, portant un panier dans la main droite" (J.-M. Rouquette, op. cit., p. 244). Il est intéressant, à ce propos, de se référer au passage du **Livre de Daniel** qui est à l'origine de ce motif (également présent à la base d'une colonne du portail de Saint-Trophime) :

"Ceux-ci (= les Babyloniens) le (= Daniel) jetèrent dans la fosse aux lions, où il demeura six jours. Il y avait dans la fosse sept lions, auxquels on donnait chaque jour deux esclaves et deux brebis, mais alors on ne leur en donna pas, pour qu'ils dévorassent Daniel. Or Habacuc, le prophète, était en Judée ; ayant fait cuire une bouillie et émietté du pain dans un vase, il allait aux champs les porter aux moissonneurs. L'Ange du Seigneur dit à Habacuc : **Porte le repas que tu tiens, à Babylone, à Daniel, dans la fosse aux lions. - Seigneur, dit Habacuc, je n'ai jamais vu Babylone et je ne connais pas la fosse.** L'Ange du Seigneur le prit par le sommet de la tête et, l'emportant par les cheveux, il le déposa à Babylone, au-dessus de la fosse, dans l'impétuosité de son souffle. Habacuc cria : **Daniel, Daniel, dit-il prends le repas que Dieu t'envoie.** Daniel dit : **Ainsi tu t'es souvenu de moi, ô Dieu, et tu n'as pas abandonné ceux qui t'aiment.** Daniel se levant, mangea. Et l'Ange de Dieu remit sur le champ Habacuc en son lieu". (chap. XIV, versets 31 à 39, cités ici dans la trad. E. Osty, éd. du Seuil, Paris, 1973, p. 1938).

Mistral, bien entendu, connaissait son **Ancien Testament**, mais on notera qu'il ne fait point intervenir le texte biblique dans son poème et qu'il se tient strictement à l'ornementation du monument, aux deux lions gravés dans la pierre et qui montrent leurs crocs comme s'ils allaient broyer sous la dent (sens premier de **cacha** - VI, 222) l'infortuné prophète.

b - parallèlement, l'Épilogue prend en charge la partie droite du bas-relief inférieur, où l'on voit Adam et Ève de part et d'autre de l'Arbre, au tronc duquel est "entortillé" (**invertouia** - VI, 124) le serpent tentateur. Au sujet de ce dernier, on retiendra, dans le texte provençal, l'emploi du terme **serpatas**, avec le suffixe intensif **-as** qui peut correspondre aussi bien au caractère néfaste de l'animal diabolique qu'à ses dimensions imposantes sur le bas-relief en question.

3. Pareille distribution est-elle fortuite ? Il serait bien naïf de le croire. En fait, elle se justifie amplement par plusieurs correspondances thématiques ou, si l'on préfère, par plusieurs effets de miroir entre le motif sculpté et le contexte dans lequel le poète

l'insère. Sans entrer ici dans trop de subtilités, indiquons les plus immédiates de ces correspondances :

a - dans le chant VI, Mistral montre l'Ange Gabriel descendant chaque jour, à midi, pour apporter la nourriture céleste au vieil ermite, exactement comme l'Ange du bas-relief vient apporter son repas au prophète Daniel. De même, toujours dans le chant VI, il existe une analogie étroite entre la situation de l'ermite, en grand péril moral dès lors qu'il envisage de recueillir dans sa retraite la jeune et jolie Nerte, et la situation de Daniel au milieu des lions. Enfin, avec ces lions diaboliques, précisément, la partie gauche du bas-relief fournit un rappel judicieux de la thématique du chant IV, où l'on a assisté au combat du Lion d'Arles, en qui l'héroïne a cru un instant reconnaître une figure du Démon.

**Claude MAURON**  
(à suivre)

# SOMMAIRE DES BULLETINS DE L'ANNÉE 1985

	Nos	PAGES
Éditorial	55 bis et 56	1
<hr/>		
Un Arlésien Van Gogh - Chapitre IX	55 bis	7
Un Arlésien Van Gogh - Chapitre X.	56	3
<hr/>		
De la Libération à l'Armistice	55 bis	3
<hr/>		
Arles sur la trajectoire des Forces Alliées (1944)	56	19
<hr/>		
Origines et débuts de la Tauromachie Arlésienne	56	11
<hr/>		
Le décor intérieur de Saint-Trophime (suite et fin)	55 bis	20
<hr/>		
Les rails du sel	56	21
<hr/>		
<b>Les grandes pages de l'Histoire d'Arles</b>		
Titre III - Du Royaume d'Arles à l'union de la Provence à la couronne de France.		
Chapitre IV - Arles et la Provence à l'heure angevine (suite)	55 bis	14
<hr/>		

# **SOCIÉTÉ DES AMIS DU VIEIL ARLES**

**Pour la protection de son patrimoine historique et esthétique  
fondée en 1903 - reconstituée en 1971**

## **Présidents d'honneur**

† Frédéric MISTRAL † Émile FASSIN  
M<sup>e</sup> Pierre FASSIN André VAILHEN-REMACLE

## **Comité de parrainage**

Henri AUBANEL - Yvan AUDOUARD- Élisabeth BARBIER - Louis BAYLE - + Gaston BONHEUR - Marcel BONNET - † Henri BOSCO - Jacques de BOURBON-BUSSET - † Marcel CARRIERES - André CASTELOT - Duc de CASTRIES - Jean-Pierre CHABROL - † André CHAMSON - Edmonde CHARLES ROUX - Yvan CHRIST - Jean-Paul CLEBERT - Alice CLUCHIER - Jean DESCHAMPS - Pierre DOUTRELEAU - Michel DROIT - Maurice DRUON - Georges DUBY - Lawrence DURRELL - † Pierre EMMANUEL - Henri-Paul EYDOUX - Louis FERAUD - Irène FOUASSI ER - Charles GALTIER - René JOUVEAU - Hal Idor LAXNESS - Louis LEPRINCE-RINGUET - † Duc de LEVIS MIREPOIX - Jean-Marie MAGNAN - Marie MAURON - Jean MISTLER - Maurice PEZET - Charles ROSTAING - Robert SABATIER - Pierre SEGHERS - Constant VAUTRAVERS.

## **Bureau**

Président : René VENTURE

Vice-présidents : Bruno MATEOS - Thérèse GUIRAUD

Secrétaire générale : Madame FERRARI

Secrétaire adjointe : Mademoiselle CORDERO

Trésorier : Félix FABRE

Trésorier adjoint : Michel BERNARD

Archiviste : Remi VENTURE

Archiviste adjoint : Régis MARCHAL

Bulletin : Équipe de rédaction : MM. BAILLY, GARAGNON, NÉRI  
et Remi VENTURE.

Section Jeunes : Patrick PÉTRINI

**COTISATION ET ABONNEMENT ANNUEL AU BULLETIN : 40 F.**

**Les Amis du Vieil Arles B.P. 30 - 13633 ARLES-CEDEX**

**C.C.P. 4439-15 F Marseille**

**Les articles n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs  
(reproduction interdite sauf autorisation des auteurs)**



Dépôt légal 1<sup>er</sup> trimestre 1986 - Imp. l'Homme de Bronze - Arles  
Directeur de la publication : M. Venture  
Commission paritaire : N° 52953